

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE, Succursale de Tunis

1920 : implantation en Tunisie.

(Les Annales coloniales, 23 janvier 1922)

M. Louis Steeg, directeur général de la Banque ottomane, frère du gouverneur général de l'Algérie [Théodore Steeg], est actuellement l'hôte de la Tunisie, où il doit faire un court séjour avant de se rendre à Constantinople, en compagnie de Mme Steeg.

M. Louis Steeg a été, en 1905, secrétaire général du gouvernement tunisien.

Les valeurs en vedette
BANQUE OTTOMANE
(Le Journal des finances, 4 août 1922)

Le réseau des agences s'étend en Turquie d'Europe et en Turquie d'Asie ; les sièges sont à Paris et à Londres, les succursales principales à Manchester, Marseille et Tunis.

Annuaire industriel, 1925 :

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE, 7, rue Meyerbeer, Paris, 9^e. T. Gut. 35-58 et 39-07. Ad. t. Ottobank-Paris. Cap. 10.000.000 de £ ou 250.000.000 de fr. dont moitié versé. Direct. générale à Constantinople. Agence en France : Marseille, 43, r. Grignan. Agences en Angleterre : Londres, 26, Throgmorton Street, E.C. ; Manchester, 25, Pall Mall. Agences à Tunis : 68, av. Jules-Ferry. Agences en Orient : Turquie, Mésopotamie, Palestine, mer Rouge, Égypte, Perse, Chypre, Grèce, mer Egée. Filiale pour la Syrie : Banque de Syrie. (584-1-Z-290).

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'HYGIÈNE, DE L'ASSISTANCE
ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALES
Récompenses pour propagande en faveur de
la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.
(Journal officiel de la République française, 26 janvier 1929)

Mention honorable.

Maurel (Louis), directeur de la succursale de la Banque ottomane à Tunis.

ÉTUDES FINANCIÈRES
BANQUE OTTOMANE
(*Le Temps*, 25 juin 1934)

.....
Depuis la clôture de l'exercice, le comité a décidé de liquider l'agence qui avait été créée à Tunis en 1920, à une date où le statut politique du Proche-Orient était aussi incertain que le propre avenir de la Banque de Turquie, mais qui, à l'expérience, s'est révélée trop isolée de ce qui est resté son champ principal d'activité pour pouvoir vivre et prospérer. La crise agricole, qui frappe si durement la Régence après quelques années d'excessive prospérité, n'a pas été non plus sans influence sur cette résolution.
